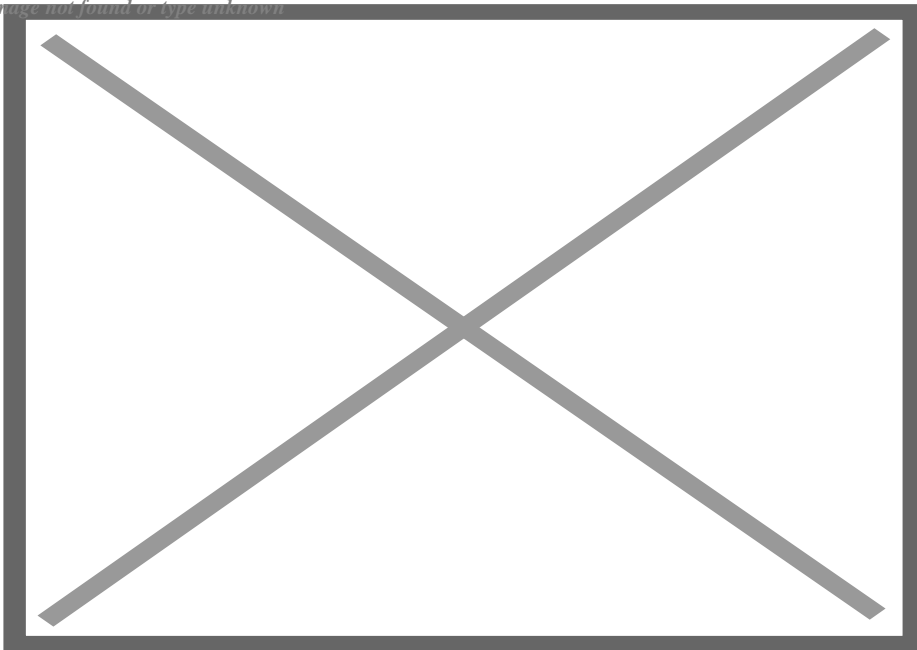


Uruguay : L'affaire Marset classée

Image not found or type unknown



La Havane, 3 sept, (RHC)- Le ministère public uruguayen a clos l'enquête sur l'octroi d'un passeport au trafiquant de drogue uruguayen Sebastián Marset, mais il a souligné que les autorités gouvernementales avaient menti sur l'affaire.

Dans sa décision, le procureur Alejandro Machado a déclaré que "les ministres d'État et leurs sous-secrétaires respectifs ont menti et dissimulé des informations au Sénat".

Il a souligné que "le système de sécurité nationale n'a pas été à la hauteur de la tâche car les communications entre le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères n'ont pas été gérées avec le professionnalisme requis en l'espèce".

Le document indique qu'il y a eu un accord entre les représentants ministériels pour ne pas signaler que Marset était un "très dangereux et gros trafiquant de drogue, et qu'il serait terrible qu'il soit libéré".

Les implications désignent le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Francisco Bustillo, la vice-ministre des Affaires étrangères, Carolina Ache, le ministre de l'Intérieur, Luis Alberto Heber, et le sous-secrétaire de ce ministère, Guillermo Maciel, qui ont tous démissionné depuis.

Cependant, la nature répréhensible de ces actions, l'absence de vérité et la dissimulation d'informations à la Chambre des sénateurs dépassent la compétence des représentants du ministère public, conclut le document du procureur. (Source: Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/364350-uruguay-laffaire-marset-classee>



Radio Habana Cuba